



LA CARTE DE PRÉSENTATION

La carte de présentation vous permet d'avoir en main un outil supplémentaire pour promouvoir votre candidature auprès des employeurs.

Le format est le même qu'une carte d'affaires et la présentation doit être adaptée à votre domaine d'emploi. Vous pouvez utiliser votre créativité dans la mise en page et les couleurs que vous voulez donner à votre carte.

La carte doit contenir les éléments suivants :

- Nom
- Titre d'emploi (si connu)
- Compétences-clés
- Moyens de communication (téléphone, courriel, profil LinkedIn)

Elle se remet à toute personne apte à vous aider :

- Employeurs potentiels
- Personnes faisant partie de votre réseau de connaissances
- Etc.

Voici des exemples de cartes de présentation :

